

**Démarche « un territoire durable, une bonne santé »**

# Quoi ?

Démarche d'interpellation des élus afin de renforcer dans les politiques locales le lien entre développement durable et santé.

- Sensibiliser et mobiliser autour des concepts.
- Aider à la prise de décision éclairée au regard des concepts.
- Modifier les pratiques sur les territoires afin de renforcer l'inter-sectorialité entre agents, élus et réseaux sur les projets et politiques.

# Pour quoi ?

- Un pont nécessaire entre deux champs :
  - Approche pluridisciplinaire
  - Concept « One health » (Une seule Santé) : La santé humaine, la santé de l'écosystème, de la végétation, de l'espèce animale sont une seule et même santé. Des réponses conjointes aux enjeux de développement du territoire, de solidarité et de santé des habitants.
- L'échelon des collectivités : idéal pour la lutte contre les inégalités sociales de santé.
- Une demande des citoyens.
- Un gage d'attractivité pour le territoire et d'efficacité des politiques publiques.



# Qui fait ?

- Groupe de travail restreint : ARS, DREAL, Région, Promotion Santé Normandie, Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD), représentants de collectivités...
- Groupe de travail élargi : élus, agents, représentants d'administrations et d'associations, référents développement durable et promotion de la santé des territoires... Réuni 2 fois en 2019.

## Vers qui ?

Élus normands et agents des collectivités  
Structures qui accompagnent les collectivités



# Comment ?

Production et diffusion de support de connaissances et de plaidoyer



Accompagnement à l'utilisation et l'appropriation des supports dans la pratique



Accompagnement au montage de projet / politiques liant les concepts

